PROCES VERBAL DU CCAS Séance du 2 octobre 2024 à 19h 30 Salle de la mairie

Le Président : Élisabeth VILLARD

Membres présents Élisabeth VILLARD - Hervé MARCON - Benoît LAFFONT -- Sandra ROCHEDY - Adeline-LAURENT - Dominique BERNE - Florence BOUCLY CASTELLA.

Membres représentés :

Membres absents: Philippe HEITZ – Emeline RAPAUD

Secrétaire de séance : Benoît LAFFONT

Le quorum 5

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 21 mars 2024

Pas de délibération

Préparation repas des ainés

Le prix du repas s'élèvera à 27€ par personne. La date est fixée au jeudi 7 novembre à midi. Hervé et Aurore proposeront une animation musicale.

Les personnes de plus de 80 ans ne pouvant pas se rendre au repas, recevront une boîte de chocolats de l'APE (bonbons de Julien).

Elisabeth se charge de rédiger les courriers et fait appel aux membres du CCAS pour les mettre sous enveloppe.

Questions diverses

Un point a été fait sur les différentes aides octroyées aux personnes en difficulté cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le Président Le Secrétaire de Séance